



**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ATPA  
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 4 DÉCEMBRE 2014  
TENUE AU 1105A, RUE VOLTA, BOUCHERVILLE, J4B7A2**

**ÉTAIENT PRÉSENTS: (12 personnes)**

Martin Letarte, Président  
Janick Lemay, Trésorier  
Alain Bérubé, secrétaire  
Claudine Claessens, Déléguée CPWA  
Michel Frenette, déléguée APWA  
Éric Langlois, président sortant  
Sylvie Bouchard  
Jocelyn Tremblay  
Daniel Madore  
Michel Samson  
Luc Fugère  
Pierre Pistagnesi

**Était absent : (6 personnes)**

Benoit Levasseur  
Carl Tarini  
Gérald Tremblay  
Josée Trudel  
Marie-Claude Desrochers  
Pierre Bélanger

**2014-12.1 Ouverture de la réunion.**

Début à 14 h 25, M. Martin Letarte, président, préside la réunion et souhaite la bienvenue à tous membres présents pour cette deuxième réunion du conseil d'administration 2014 / 2015.

**2014-12.2 Adoption de l'ordre du jour.**

Le Président s'assure que tous les membres ont bien reçu l'ordre du jour de la rencontre.

Une modification au point #3, une troisième proposition devra être faite en lien avec la réunion du 29 octobre 2015 «Proposition modifiant l'annexe A du CODE DÉTHIQUE»

**Il est proposé l'adoption de l'ordre du jour avec modification de la réunion du 4 décembre 2014, Proposé par : Michel Frenette et secondé par : Michel Samson**

### **2014-12.3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 29 octobre 2014.**

Le Président s'assure que tous les membres ont bien reçu le PV de la rencontre du 29, octobre 2014, et qu'ils en ont pris connaissance. Il mentionne que lors de cette rencontre des points ont été discutés et acceptés par l'ensemble des membres présents. Donc, trois propositions devront être rajoutées au P.V. du 29-10-2014.

- i) Majoration du coût tarification 2014-2015 de 5.00\$ par catégorie ;
- ii) Autorisation des frais de publication dernière édition du Publication ;
- iii) Modification de l'annexe A du code d'éthique.

**i) Il a été proposé de majorer de 5.00\$ pour chacune des catégories de membre pour la cotisation annuelle 2014-2015. Proposé par : Daniel Madore, et secondé par : Éric Langlois, accepté à l'unanimité.**

**i) Il a été proposé considérant les derniers prix reçus pour l'impression du Publication, d'autoriser un montant de 3000\$ manquant pour permettre une édition papier de la dernière édition de la revue. Proposé par : Michel Samson, et secondé par Claudine Claessens, acceptée à l'unanimité.**

**ii) Il a été proposé la modification au texte de l'annexe A du code d'éthique de l'ATPA, par l'ajout d'une clause sur la confidentialité des membres du CA-ATPA. Proposé par : Alain Bérubé, et secondé par : Janick Lemay, accepté à l'unanimité.**

**Adoption du procès-verbal de la réunion du 29-10-2014, avec l'ajout des trois résolutions. Proposé par : Claudine Claessens, et secondé par : Éric Langlois, et accepté à l'unanimité.**

### **2014-12.4 AFFAIRES DE LA SECTION.**

#### **2014-12.4.1. Rapport du président ;**

i) Budget 2015: Le président mentionne que nous déposerons une proposition budgétaire durant la rencontre au point du trésorier qui expliquera la marge de manœuvre disponible pour les opérations de l'organisation. Malgré que nous terminons l'année 2014 avec un bon surplus, nous nous devons d'être prudents dans notre gestion quotidienne. Cette proposition budgétaire sera acheminée à tous les membres du CA après la rencontre pour analyse et elle sera à approuver par résolution à la rencontre du mois de janvier.

ii) Expo grande Travaux 2015: Suite à un appel de Shawn Murphy de Master Productions, producteur de l'évènement, mentionnant qu'il contactait les partenaires de l'évènement pour voir la possibilité de reporter l'exposition d'une année et qu'il validait notre accord à ce report. Considérant qu'il avait besoin d'une réponse rapide et que celle-ci n'impliquait aucune implication financière, le président a retourné son acceptation par écrit et mentionner que nous serions toujours partenaire pour l'édition 2016 aux mêmes conditions.

iii) Code d'éthique et membership 2015: Le président rappelle à tous les membres du CA de ne pas oublier de transmettre sa copie d'engagement au code d'éthique signée au secrétaire. De plus, il mentionne qu'il aimerait voir et s'assurer que tous les membres du CA voient à mettre à jour leurs cotisations 2015 le plus rapidement possible.

iii) Nouveaux membres du CA: Le président annonce la venue de 2 nouveaux membres au sein du CA. M. Pierre Pistagnesi qui viendra seconder Mme Desrochers au niveau du colloque et M. Luc Fugère qui sera le nouveau responsable du tournoi de hockey.

iiii) Poste de président élu: Suite à la vacance du poste de président élu depuis l'assemblée générale de septembre et que le CA n'a pas trouvé de membres pour occuper le poste, le président explique qu'il n'est pas à l'aise de la situation et qu'il n'est pas dans l'intérêt de l'organisation que la situation perdure. Une discussion suit auprès du CA et une proposition ressort, soit la nomination de M Janick Lemay, trésorier qui occupera par intérim les fonctions également de président-élu.

**Il est proposé de nommer au poste de président élu par intérim M. Janick Lemay à titre, et ce jusqu'à l'élection d'un président élu. Proposé par : Alain Bérubé, et secondé par : Jocelyn Tremblay, et accepté à l'unanimité.**

#### **2014-12.4.2. Mot du président élu ;**

M. Janick Lemay remercie les membres du CA du vote de confiance par cette nomination par intérim de poste de Président élu.

#### **2014-12.4.3. Rapport de la déléguée APWA.**

Il y aura une rencontre du Conseil des chapitres (Council of Chapters) en fin février à Kansas City. En même temps, il y aura une session de Leadership Training à laquelle le délégué APWA ne participera pas, y ayant déjà assisté par le passé.

Il n'est pas certain encore qu'il y aura une rencontre "Spring Meeting" des Régions 1 et 2. Et si elle a lieu, il n'est pas assuré qu'elle sera annexée au Snow Conference de Grand Rapids à la mi-avril. Nous attendons des nouvelles sur ce sujet.

M. Frenette explique que toutes nos activités sont assurées, mais que certaines activités doivent être signalées puisqu'elles sont "à risque". Le tournoi de hockey et le tournoi de golf sont nos activités requérant des assurances spéciales. D'autres types d'activités "à risque" seraient les rodéos de véhicules, les tournois de balle-molle, etc.

M. Frenette entreprendra la revue de nos règles d'Association (by-laws) avec Éric Langlois d'ici peu.

#### **2014-12.4.4. Rapport du représentant CPWA.**

Mme Claudine Claessens mentionne que la conférence téléphonique prévue pour le 11 novembre a eu lieu le 18 novembre finalement en raison du jour du Souvenir. La présidente Kealy Dedman était absente et c'est Peter King qui a présidé la rencontre.

Les gagnants pour la semaine nationale des travaux publics sont : pour les petites villes, district of Squamish en Colombie Britannique pour les villes de moyennes envergures, ville de Whitby en Ontario et la ville de Mississauga pour les plus grandes villes.

Le face to face est prévu du 26 au 28 avril 2015. Arrivé le dimanche, réunion le lundi et mardi matin puis départ en après-midi. J'ai confirmé ma présence.

Informations supplémentaires qui pourraient intéresser nos membres :

Le questionnaire de la deuxième édition du Bulletin de rendement des infrastructures canadiennes (BRIC) est maintenant en ligne.

La première édition du BRIC traitait de l'état des routes municipales, des systèmes d'eau potable, des eaux usées et des eaux pluviales. La deuxième édition du BRIC, qui sera publiée en septembre 2015, servira à intégrer les actifs de transport collectif, ainsi que les édifices municipaux, les infrastructures de sport et de loisir, les ponts et les pratiques de gestion des actifs. Les villes sont invitées à remplir ce formulaire.

Cette année, dans le but d'obtenir le plus haut taux de réponse possible, la FCM a fait parvenir le questionnaire aux directeurs généraux (DG) des villes.

Le Bulletin de rendement des infrastructures canadiennes est le produit d'une collaboration fructueuse entre l'Association canadienne de la construction (ACC), la Société canadienne de génie civil (SCGC), l'Association canadienne des travaux publics (ACTP) et la Fédération canadienne des municipalités. La gestion du projet de l'édition 2015 est dirigée par le Canadian Urban Institute (CUI) et le Conseil consultatif pour le bulletin de rendement est présidé par la Canadian Network of Asset Managers (CNAM).

Le premier ministre Harper a fait l'annonce de subvention pour les infrastructures, mais ces subventions vont toucher plus les bâtiments de la défense nationale, les bâtiments d'éducation pour les Amérindiens, les bâtiments reliés à la recherche.

#### **2014-12.4.5. Rapport du trésorier ;**

Le trésorier informe que le bilan financier remis à chaque membre sur les états financiers au 30 novembre 2014 est le résultat à jour. Un surplus de ± 23 000 \$ est prévu pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2014. Il attribue cette performance au suivi rigoureux du budget et aux coupures majeures des dépenses dans nos façons de faire suite au bouleversement des dernières années. Il mentionne qu'il faut poursuivre dans la même voie pour les prochaines années.

Le trésorier présente le budget pour l'année 2015 recommandé par le CE après discussions avec les derniers chiffres reçus en début de semaine. Le document sera mis au propre et sera envoyé au membre du CA pour la prochaine réunion.

**Il est proposé d'accepter le budget d'exercice pour l'année 2015 au montant de 379,500 \$ de revenu, pour 379,500\$ de dépenses.**

**Proposé par : Janick Lemay, et secondé par : Sylvie Bouchard, et acceptée à l'unanimité.**

Le trésorier informe les membres de l'offre de de Madame Louise St-Germain, CPA auditrice, CGA daté du 26 novembre 2014, pour les honoraires professionnels pour la vérification et la validation des résultats de l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2014, compiler par la firme PGA pour l'association.

**Il est proposé d'accepter l'offre de Mme St-Germain pour la vérification et la validation des résultats de l'exercice financier 2014, se terminant au 31 décembre 2014, compilé par la firme PGA, pour un montant n'excédant pas 2,000.00\$.**

**Proposé par : Pierre Pistagnesi, et secondé par : Claudine Claessens, et acceptée à l'unanimité.**

## **2014-12.5 RAPPORT DES COMITÉS.**

### **2014-12.5.1 Colloque annuel ;**

Mme Desrochers n'étant pas présente à la réunion et n'a pas fait parvenir au président un compte rendu, nous ne pouvons donner de l'information sur l'avancement de ce comité. Par contre en CE il a été convenu de soumettre au CA la recommandation de laisser les réservations des chambres à chaque membre participant avec l'Hôtel. Un bloc de chambre devra être réservé aux participants du colloque. Donc, le point est reporté à la prochaine réunion.

### **2014-12.5.2 Formation ;**

Mme Josée Trudel ne pouvant être présente pour la réunion, le président mentionne aux membres du CA présent, que le dossier sur la révision des programmes de formation pour les actualiser est toujours en développement et qu'une rencontre avec quelques intervenants du milieu des villes est prévue pour janvier 2015. Dossier à suivre.

### **2014-12.5.3 Omnium Guy Bergeron ;**

M. Pierre Bélanger ne pouvant être présent à la réunion, le président mentionne aux membres du CA présent, qu'une discussion au CE a été tenu sur la réflexion qui avait été demandée à la dernière réunion du CA sur la tenu de cette activité dans le futur. Le tour de table est unanime, dans le contexte actuel et qui perdure dans le monde municipal face à l'activité de tournoi de golf. Il a été convenu de recommander au CA de suspendre cette activité pour l'année 2015. Que le président communique avec Pierre Bélanger qui était déjà au fait d'une telle éventualité pour lui en informer de la décision du CA, et d'en informer M. Bergeron avant de rendre publique cette décision. Il demande à tous de ne pas parler de ce sujet tant que M. Bergeron n'aura pas été rencontré. Alain Bérubé se propose pour rencontrer M. Bergeron si Pierre Bélanger accepte. DOSSIER À SUIVRE

#### **2014-12.5.4 Tournoi de Hockey ;**

Le président présente M. Luc Fugère qui sera responsable de ce comité au sein du CA. Due à des événements personnels de M. Fugère, il a confirmé sa présence au sein du CA que depuis peu. Déjà M. Fugère informe que des discussions avec la ville de Laval sont en cours et qu'il devrait être la ville hôte du tournoi pour 2015. DOSSIER À SUIVRE

#### **2014-12.5.5 Conférence-neige 2014 ;**

M. Gérald Tremblay ne pouvant être présent pour la réunion, le président mentionne aux membres du CA présent que celui-ci lui a transmis par courriel ce qui suit.

Voici le suivi au cas où il ne serait pas possible de participer à la rencontre par téléphone.

- J'ai confirmé l'hôtel et la Cie de sons;
- J'ai confirmé une conférence avec le MTQ sur les contrats de déneigement à partage de risque;
- Je suis sur le point de confirmer une conférence sur la responsabilité des Villes vs l'entretien hivernal et les opérations de déneigement;
- La troisième conférence doit être confirmée sous peu par Éric Langlois sur la perte des côtes de la Ville de Québec en janvier dernier (il attendait le retour d'un collègue)`. Est-ce que 3 conférences sont suffisantes? Dans la checklist c'est-ce qu'on demande donc si c'est le cas nous en avons assez.
- J'ai trouvé un animateur (toi ;-)
- Il fallait transmettre le dépôt de garantie de 1000 \$. J'imagine que cela a été fait, car je n'ai pas eu de retour de l'hôtel;

Les éléments importants qui devront être traités assez rapidement :

- Le Thème
- Sujet de du Forum de discussion

#### **2014-12.5.6 Service aux membres ;**

Le président mentionne aux membres du CA présent que ce comité est vacant, donc sous sa responsabilité pour l'instant, dossier à suivre

#### **2014-12.5.7 Communication / Site internet / Public Action;**

Le président présente M. Michel Samson aux membres du CA présent, ce dernier avec M. Benoit Levasseur seront responsables de ce comité. M. Samson explique qu'ils veulent mettre en place une infolettre et une dynamique de participation au forum du site internet de l'ATPA. Le tout débutera avec un envoi courriel pour la période des fêtes et annonçant les activités 2015. Dossier à suivre.

#### **2014-12.5.8** Matinée technique ;

M. Daniel Madore dépose le compte rendu au 4 décembre 2014, du comité. Un document explicatif du travail réalisé, et informe les membres des dates, sujets, et des conférences, des coûts projetés pour les matinées techniques pour 2015.

**Il est proposé d'accepter le calendrier, des sujets, et des coûts de participation de ses matinées techniques. Les coûts de participation sont établis comme suit :**  
**Participant de la Ville hôte de la matinée : 20\$**  
**Participant de ville membre de l'ATPA : 35\$**  
**Participant non membre de l'ATPA : 50\$**  
**Proposé par : Daniel Madore, et secondé par : Luc Fugère, et accepté à l'unanimité.**

**« Le président propose une motion de félicitation à l'équipe du Comité, pour le travail fait et réalisé à ce jour. Accepté à l'unanimité. »**

#### **2014-12.5.9** Programme de visibilité ;

Aucun sujet n'est soumis.

#### **2014-12.5.10** Code d'éthique et règlement, guide/manuel du chapitre / Protocole et reconnaissance ;

M. Frenette mentionne qu'il a déposé au CE un guide pour ce qui touche;

##### **« Protocole et reconnaissance »**

Ce guide régularise nos décisions et nos actions de reconnaissances. Il mentionne qu'il a eu discussion avec Alain Bérubé sur ce document et conjointement recommande ce guide.

Une rencontre est suggérée avec la responsable du comité de colloque pour la possibilité d'insérer une activité reconnaissant nos Gouverneurs.

#### **2014-12.6.** DIVERS ;

Un sujet est inscrit « 50<sup>e</sup> de l'association prévue pour 2017 ». Demandé par M. Frenette

Comme la tenu que cette activité du 50<sup>e</sup> anniversaire de L'ATPA va générer des dépenses additionnelles protocolaires. Il propose qu'un fonds de réserve soit créé dès cette année considérant notre surplus dégagé de notre exercice 2014. Il propose donc que 10 000\$ soit réservé pour cette activité dans un fonds dédié pour le 50<sup>e</sup>. Un tour de table est fait, et en conclusion une proposition d'un montant de 15,000\$ soit transférée dans ce fond.

**Il est proposé de réserver dans un fonds dédié au 50<sup>e</sup> de l'association un montant de 15,000\$ des surplus de l'exercice 2014. Cette résolution devrait être répétée pour les années 2015-2016 selon les disponibilités financières de l'association pour chaque année. Proposé par : Michel Frenette et secondé par : Jocelyn Tremblay et accepté à l'unanimité.**

**2014-10.7 PROCHAINE RÉUNION.**

Le 28 janvier 2015, endroit et heure seront soumis par courriel

**2014-10.8 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Levée à : 16 h 46

Proposé par : Michel Frenette et secondé par : Daniel Madore

Préparé par : Alain Bérubé, secrétaire

---

Alain Bérubé  
Secrétaire

---

Martin Letarte  
Président



**Annexe à joindre au PV de la Réunion 29-10-2014.  
Suite à la réunion de 4 décembre 2014, les modifications  
suivantes viennent corriger les oublis de propositions lors de la  
réunion de 29 octobre 2014.**

**2014-12.3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 29 octobre 2014.**

Le Président s'assure que tous les membres ont bien reçu le PV de la rencontre du 29, octobre 2014, et qu'ils en ont pris connaissance. Il mentionne que lors de cette rencontre des points ont été discutés et acceptés par l'ensemble des membres présents. Donc, trois propositions devront être rajoutées au P.V. du 29-10-2014.

- iv) Majoration du coût tarification 2014-2015 de 5.00\$ par catégorie ;
- v) Autorisation des frais de publication dernière édition du Publication ;
- vi) Modification de l'annexe A du code d'éthique.

**iii) Il a été proposé de majorer de 5.00\$ pour chacune des catégories de membre pour la cotisation annuelle 2014-2015. Proposé par : Daniel Madore, et secondé par : Éric Langlois, accepté à l'unanimité.**

**ii) Il a été proposé considérant les derniers prix reçus pour l'impression du Publication, d'autoriser un montant de 3000\$ manquant pour permettre une édition papier de la dernière édition de la revue. Proposé par : Michel Samson, et secondé par Claudine Claessens, acceptée à l'unanimité.**

**iv) Il a été proposé la modification au texte de l'annexe A du code d'éthique de l'ATPA, par l'ajout d'une clause sur la confidentialité des membres du CA-ATPA. Proposé par : Alain Bérubé, et secondé par : Janick Lemay, accepté à l'unanimité.**

**Adoption du procès-verbal de la réunion du 29-10-2014, avec l'ajout des trois résolutions. Proposé par : Claudine Claessens, et secondé par : Éric Langlois, et accepté à l'unanimité.**

Préparé par : Alain Bérubé, secrétaire

---

Alain Bérubé  
Secrétaire

---

Martin Letarte  
Président